



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 6 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : le 28 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

Nombre de membres votants : 9

Etaient Présents : Messieurs Jean-Claude BERNAY, François BRIANDET, Didier DAINE, Philippe MICHEL, Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie SAVILL, Albana WANNER.

Etaient Absents excusés : Monsieur Guy ATSE (pouvoir à Monsieur François BRIANDET), Monsieur Daniel TREUVELOT (pouvoir à Madame Marta BEILIN), Madame Frédérique STEAD (pouvoir à Madame Stéphanie SAVILL)

Etait absent : Monsieur Alain KUTOS

Secrétaire de séance : Monsieur Didier DAINE

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Madame le Maire donne lecture du compte administratif 2022.

Section de fonctionnement :

- Total des dépenses	:	725 077.35	
- Total des recettes	:	704 984.10	soit un déficit 20 093.25 sur l'ex
- reprise des résultats antérieurs :		474 892.63	

Soit un excédent de : **454 799.38**

Section d'investissement :

- Total des dépenses	:	58 989.61	
- Total des recettes	:	102 428.34	soit un excédent 43 438.73 sur l'ex
- Reprise des résultats antérieurs :		298 223.41	

Soit un excédent de : **341 662.14**

Restes à réaliser (en dépenses) : 395 748.94 }
Restes à réaliser (en recettes) : 99 754.40 } 295 994.54 en dépenses

Ces résultats sont conformes aux résultats constatés sur le compte de gestion de l'exercice 2022 de la trésorerie.

Afin de procéder au vote, Madame le Maire quitte la salle.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le compte administratif 2022.

Secrétaire de Séance
Didier DAINE



Pour extrait conforme,
Maire de Boisemont
Stéphanie SAVILL



REÇU EN PREFECTURE
le 19/04/2023
Application agréée E.legalite.com